



## Hausse des taux d'intérêt : la BNS a encore de la marge de manœuvre

La Banque nationale suisse (BNS) a relevé aujourd'hui ses taux d'intérêt à court terme de 0,5 point de pourcentage. Les taux se situent ainsi désormais à 1,0%. Cette hausse était attendue compte tenu de l'inflation, qui se situe clairement au-dessus de la fourchette ciblée par la BNS. La stabilité des prix en Suisse est extrêmement importante pour l'économie. Celle-ci salue le fait que la Banque nationale maintienne l'inflation sous contrôle – au contraire d'autres banques centrales.

Avec un taux d'environ 3%, l'inflation en Suisse se situe toujours nettement au-dessus de la fourchette de 0 à 2% que s'est fixée la BNS. Il n'est donc pas étonnant que la Banque nationale ait décidé d'augmenter les taux d'intérêt de 0,5 point de pourcentage supplémentaire. Cette décision a également été facilitée par le fait que la Banque centrale européenne (BCE) a, de son côté, relevé ses taux d'intérêt à court terme ces derniers mois, même si ce changement de cap est sans doute intervenu trop tard au regard de l'inflation dans la zone euro. Les taux directeurs européens se situent actuellement à 2,5% et devraient prochainement à nouveau augmenter. À titre de comparaison, la banque centrale américaine FED a déjà relevé ses taux dans une fourchette de 4,25 à 4,5%. Néanmoins, dans les deux espaces économiques, le risque est grand de voir l'inflation se renforcer au travers d'une spirale prix-salaires. Certes, l'inflation aux Etats-Unis a récemment baissé à 7,1%, mais cela reste encore beaucoup trop haut pour revenir rapidement à une valeur stable des prix.

En Suisse, la situation est heureusement moins grave. L'inflation devrait s'élever à environ 3% en moyenne en 2022. La BNS peut donc même se permettre

d'augmenter moins fortement les taux d'intérêt à court terme. À 1%, les taux d'intérêt sont encore très bas et les taux d'intérêt réels restent nettement en territoire négatif. Si l'inflation ne baisse pas rapidement aux alentours de 2%, ce qui est tout à fait possible au vu de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et de la hausse des prix, notamment de l'électricité, la BNS ne pourra pas éviter de relever une nouvelle fois ses taux en 2023.